

---

## PROJET DES RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APPELEE A SE TENIR LE 19 MAI 2017 A 11.00 HEURES

---

**Première résolution** : Présentation du rapport du directoire, des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

Après avoir pris connaissance du rapport du directoire, des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, l'assemblée générale approuve le rapport du directoire, les observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et le rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

**Deuxième résolution** : Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016 avec un résultat d'exercice de 6 505 415,59 EUR.

**Troisième résolution** : Affectation du résultat.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice réalisé au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016 d'un montant de 6 505 415,59 EUR de la manière suivante :

- Une somme de 275 946,97 EUR est affectée au compte « Réserve légale » qui se trouve porté de 766 519,35 EUR à 1 042 466,32 EUR ; soit le dixième du capital social actuel ;
- Le solde, soit 6 229 468,62 EUR, est affecté au compte « Résultat reporté ».

Montants à jour après affectation :

- |                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| • Réserve légale         | EUR 1 042 466,32  |
| • Réserve indisponible   | EUR 35 449,29     |
| • Résultat total reporté | EUR 15 283 409,62 |

**Quatrième résolution** : Présentation du rapport consolidé de gestion du directoire, des observations du conseil de surveillance sur le rapport consolidé de gestion du directoire et du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

Après avoir pris connaissance du rapport consolidé de gestion du directoire, des observations du conseil de surveillance sur le rapport consolidé de gestion du directoire et du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, l'assemblée générale approuve le rapport consolidé de gestion du directoire, les observations du conseil de surveillance sur le rapport consolidé de gestion du directoire et le rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

**Cinquième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.**

L'assemblée générale approuve les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

**Sixième résolution : Décharge à accorder aux membres du directoire, aux membres du conseil de surveillance et au réviseur d'entreprises agréé pour l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.**

L'assemblée générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux membres du directoire, aux membres du conseil de surveillance et au réviseur d'entreprises agréé pour l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

**Septième résolution : Renouvellement des mandats de Messieurs Jean-Marie DESCARPENTRIES, Jean MORISSON DE LA BASSETIERE, Francesco SERAFINI et de la société OSCONSEIL, en tant que membres du conseil de surveillance pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.**

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats de Messieurs Jean-Marie DESCARPENTRIES, Jean MORISSON DE LA BASSETIERE, Francesco SERAFINI et de la société OSCONSEIL, en tant que membres du conseil de surveillance pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

**Huitième résolution : Nomination de Monsieur Emmanuel JOURNE et de Madame Caroline TISSOT, comme nouveaux membres du conseil de surveillance pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.**

L'assemblée générale décide de nommer comme nouveaux membres du conseil de surveillance, pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 :

- Monsieur Emmanuel JOURNE, né le 2 avril 1947 à Paris (France), demeurant au 13, place Royale, 51100 Reims, France ; et
- Madame Caroline TISSOT, née le 20 décembre 1970 à Rouen (France), demeurant au 152, rue Perronet, 92200 Neuilly sur Seine, France.

**Neuvième résolution : Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.**

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.